

L'alternance MFR

La formation par alternance met les jeunes en relation avec de nombreux adultes : les maîtres d'apprentissage, l'équipe éducative de la MFR, les parents. Les maîtres de d'apprentissage sont des partenaires majeurs de la formation dans l'acquisition des savoirs et la découverte d'un métier, pour entretenir la motivation, pour développer le sens de la responsabilité et de l'initiative chez les jeunes.

Le temps de formation en entreprise est une autre façon d'apprendre. Il permet aux jeunes d'être actifs, de découvrir un nouvel environnement, de vivre

avec des adultes engagés dans une profession.

Le rôle du maître d'apprentissage

Il est important que celui-ci puisse dégager du temps pour échanger avec son apprenti : faire régulièrement le point avec lui sur les activités, être à l'écoute de ses besoins, de ses attentes et des difficultés qu'il peut rencontrer. Les jeunes sont souvent en demande d'encouragements pour résoudre certaines questions. Par timidité ou par crainte, ils peuvent également hésiter à confier au maître d'apprentissage qu'ils rencontrent des problèmes pour effectuer une ou des tâches prévues.

cette étude sera exploitée dans les activités pédagogiques.

Suivant le niveau de formation, le plan d'étude peut être remplacé par la réalisation d'une fiche technique, d'un rapport de stage...

Le carnet de liaison est un outil de relation qui facilite la communication entre la famille, le maître d'apprentissage et les moniteurs. Il recense les activités réalisées à la MFR et en entreprise.

Partenaires

Le moniteur référent qui suit chaque apprenti de MFR est à votre disposition pour toute question. Les moniteurs accompagnent chaque jeune, dans leur globalité, durant les cours, la vie résidentielle à la MFR et pendant les stages. Le suivi se concrétise par des visites dans l'entreprise, des contacts téléphoniques, des bilans personnalisés.

Les parents

En Maison familiale rurale, la famille est sollicitée pour s'impliquer dans la formation de son enfant. Chaque parent exerce sa responsabilité éducative, apporte son aide et son expérience.

Outils

Le Plan d'Étude est un questionnaire élaboré à la MFR par les jeunes pour préparer chaque séjour en milieu professionnel. Les jeunes répondent à ces questions avec l'aide du maître d'apprentissage et réalisent leur étude d'alternance. Au retour à la Maison familiale rurale,

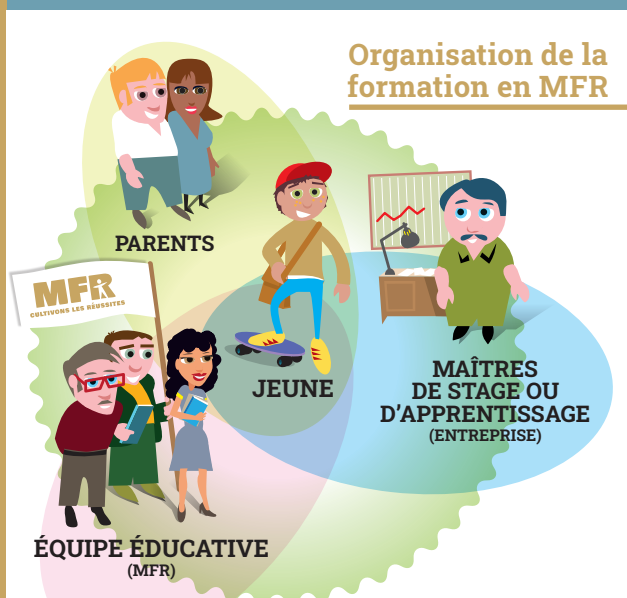


TABLEAU COMPARATIF DES DIFFÉRENTES FORMULES DE L'ALTERNANCE

INTITULÉ	FORMATION SCOLAIRE PAR ALTERNANCE			FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL	
	STAGE D'INITIATION	PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	STAGE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	APPRENTISSAGE	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
PUBLIC	4 ^e , 3 ^e , DIMA	Seconde, CAPa, Bac pro, Bac techno	BTSA	CAP, BP, Bac Pro, Bac Techno, BTS, titres [¶] (15 à 25 ans)	CAP, BP, Bac Pro, Bac Techno, BTS, CQP, titres [¶] (16 à 25 ans et demandeurs d'emploi de + de 26 ans)
STATUT DE L'APPRENANT	Scolaire			Salarié	
CADRE JURIDIQUE	Convention de stage			Contrat de travail à durée déterminée (ou CDI)	Contrat de travail à durée déterminée
GRATIFICATION OU RÉMUNÉRATION	Gratification non obligatoire	Gratification obligatoire au-delà de : 3 mois 2 mois (de présence effective)		Salaire en fonction de l'âge et sur la base du SMIC	Salaire en fonction de l'âge et du niveau de formation initiale
TEMPS DE PRÉSENCE EN ENTREPRISE	30 h* /32 h hebdo. 2 jours de repos consécutifs dont le dimanche pour les mineurs		35 h hebdomadaires	Réglementation applicable de l'entreprise (selon convention collective et code du travail)	

Remarque : Les stagiaires de la formation professionnelle continue ne sont pas soumis aux mêmes dispositions réglementaires que les élèves ou les apprentis / * 30 heures hebdomadaires pour les moins de 15 ans.

